

Le CMP de St-Martin-des-Champs est ouvert

du Lundi au Vendredi
de 09 H 00 à 18 H 00 &
le Samedi de 09 H 00 à 17 H 00

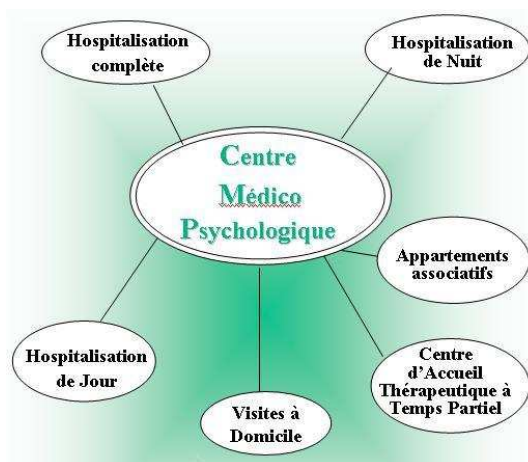
ACCUEIL SANS R.V.
de 10 H à 17 H
du Lundi au Vendredi



Permanence téléphonique

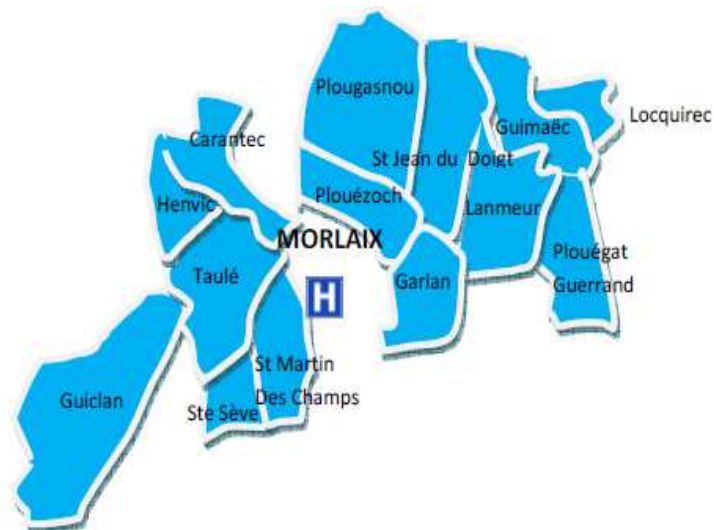
09.71.42.31.90

Autres alternatives de prise en charge



CMP sous-secteur de St Martin-des-Champs

Toute personne peut se présenter au **CMP de St-Martin-des-Champs Centre Gallouédec Rue de la Mairie St Martin-des-Champs** si elle est domiciliée sur une des communes listée ci-dessous : Carantec, Garlan, Guiclan, Guimaëc, Henvic, Lanmeur, Locquenolé, Locquirec, Plouégat-Guerrand, Plouézoch, Plougasnou, St-Jean-du-Doigt, St-Martin-des-Champs, St Sève et Taulé.



CENTRE HOSPITALIER DES PAYS DE MORLAIX

CMP

Centre Médico

Psychologique

Sous-secteur de

St-MARTIN-DES-CHAMPS

Secteur 29 6 06

15, rue de Kersaint Gilly
BP 97237
29672 MORLAIX Cedex
Tél. : 02 98 62 61 60
www.ch-morlaix.fr

1-3 allée Kerdeozier
29600
St-Martin-des-Champs

PERSONNE SOUFFRANT DE
TROUBLES PSYCHIQUES

PROFESSIONNEL

Tout Public sans R.V.

Patient suivi par le secteur
29 G 06

CMP

Consultation, prise de
contact, renseignements

Si situation d'urgence :
le patient est orienté
vers le service des
Urgences.

**Si le patient est déjà
suivi au secteur 29
G06 :** contact avec le
médecin qui assure sa
prise en charge.

**Prise en charge du
patient :** l'équipe
organise les actions de
prévention, de
diagnostic et de soins
ambulatoires.

Secteur 29 G 06 :

CMP sous-secteur de St-Pol-de-Léon :

(Tél. : 02.98.69.26.81 ou 06.59.51.09.58)

Cléder, Ile-de-Batz, Lanhouarneau, Mespaul, Plouénan, Plougoulm, Plouescat, Plougar, Plounévez-Lochrist, Plouvorn, Plouzévédé, Roscoff, St-Pol-de-Léon, Saint-Vougay, Santec, Sibiril, Tréflaouéan, Tréflez, et Trézélidé.

Secteur 29 G 05 :

CMP sous-secteur de Morlaix :

Commana, Le-Cloître-St-Thégonnec, Locmélard, Morlaix, Pleyber-Christ, Plounéour-Ménez, Plourin-les-Morlaix, Locmélard, St-Sauveur, St-Thégonnec Loc-Eguiner et Sizun.

CMP sous- secteur de Landivisiau :

Bodilis, Guimiliau, Lampaul-Guimiliau, Landivisiau, Plougourvest, Plounéventer, St-Derrien et St-Servais.

CMP sous-secteur de Lesneven :

Brignogan-Plage, Le Folgoët, Goulven, Kerlouan, Kernoues, Lesneven, Ploudaniel, Plouider, Plounéour-Trez, St-Frégant, St-Meen et Trégarantec.

Secteur 29 G 07 :

CMP sous-secteur de Morlaix :

Botsorhel, Guerlesquin, Lannéanou, Morlaix, Le Ponthou, Plouégat-Moysan, Plougouven et Plouigneau.

CMP sous- secteur de Carhaix :

Carhaix-Plouguer, Châteauneuf-du-Faou, Cléden-Poher, Kergloff, Landeleau, Laz, Lennon, Leuhan, Motreff, Plonevez-du-Faou. Plounévezel, Poullaouen, St-Goazec St-Hernin et Spézet.

CMP sous-secteur d'Huelgoat :

Berrien, Bolazec, Botmeur, Le Cloître Pleyben, Collorec, La Feuillée, Huelgoat, Locmaria-Berrien, Plouyé, Scrignac, Braparts, Brennilis, Lannedern, Loqueffret, Pleyben, Plonevez-du-Faou et St-Rivoal.